

AR VRO AR VRO AR VRO AR VRO

JEUNE BRETAGNE

JOURNAL MENSUEL DU FÉDÉRALISME BRETON

N° 21 MAE 1957 (Mai) - Le numéro: 25 fr.

B. P. 59 - BREST - C. C. P. N° 1771-35 Rennes

Abonnements: 330 et 1000 fr.
500 ans en avant

LIBERTÉ... ÉGALITÉ... CE N'EST PAS POUR NOUS

Monsieur René Pléven et nos parlementaires prennent incontestablement leur rôle de membres du CELIB au sérieux. Les questions écrites qu'ils ne cessent de poser aux différents ministères sont, par leur rédaction, influentes et instructives. Elles valent encore plus par les réponses qu'elles provoquent, révélatrices de l'incompréhension, de la négligence, voire même de l'hostilité à peine voilée, en laquelle les différents ministères parisiens continuent de tenir la Bretagne et ses intérêts les plus légitimes.

C'est ainsi que nous avons appris successivement au cours des dernières semaines, pour ne citer que les cas les plus frappants, que le nombre des officiers et sous-officiers d'origine bretonne rappelés en Algérie, était proportionnellement beaucoup plus élevé que celui des originaires du reste de la France (Ar Vro, N° 18, page 3); qu'une loi de Fruetidor ou de Germinal, si ce n'est de Thermidor, interdisait aux officiers de l'état-civil d'accepter des prénoms bretons lors de l'établissement des actes de naissance; que le camionnage du vin, du bétail et de la viande était exonéré de la nouvelle taxe sur les véhicules de transport, mais que par contre le camionnage du cidre, des pommes de terre et des légumes, produits essentiellement bretons, n'en était pas exonéré; que de plus le gouvernement n'envisageait nullement de mettre fin à cette arbitraire discrimination...

La liste de ces simples faits est suffisamment éloquent en elle-même pour dispenser de tout commentaire, et pour démontrer une fois de plus s'il en était besoin, la déraison en laquelle nos dirigeants tiennent les «grands principes» de liberté et d'égalité dont les pontifes du régime continuent cependant de nous rabattre les oreilles. Il y a belle lurette que la liberté et l'égalité n'existent plus en France, si ce n'est pour amuser la galerie, tromper le «peuple», et abuser, parmi bien d'autres ces bons gogos de Bretons.

Sans chercher à aller plus loin dans la démonstration il suffit de se référer aux réponses des différents ministères aux questions écrites de nos élus, LA LIBERTÉ ? Les Bretons ne sont pas libres d'appeler leurs enfants comme ils veulent, et si quelques Yann, Erwan, Tugdual, Malo, et autres Tanguy ont réussi à se faire inscrire sur les actes de l'état-civil, ce n'est qu'en fraude, et parce que l'officier de l'état-civil ne connaissait pas son métier, ni une décision prise il y a cent soixante-dix ans par des émeutiers parisiens. L'ÉGALITÉ, allez en parler aux

rappelés bretons qui, parce que les têtes et les poitrines bretonnes sont solides, sont en Algérie beaucoup plus nombreux que les autres; ou bien aux camionneurs bretons qui, parce qu'ils transportent du cidre ou des choux-fleurs, ont payé des impôts que n'ont pas à payer les camionneurs du midi. Ainsi, nos choux-fleurs, qui se vendent mal se vendront encore moins bien, mais le gros rouge qui se vend trop, se vendra encore plus. Tout cela est dans la logique du système: on sait fort bien que les Bretons n'ont jamais été les chéris du régime.

Nos représentants au Parlement sont pratiquement sans pouvoir pour porter remède à des situations de ce genre. Ils le sont pour deux raisons essentielles: d'abord parce que tous, ou presque sont affiliés à des partis, dits «nationaux», dont le siège est à Paris, qui prennent à Paris leurs mots d'ordre et leur imposent leur discipline; ensuite parce que, féralent-ils bleus, ils ne seraient jamais qu'une minorité plus ou moins négligeable dans une assemblée omnipotente qui, se mêlant de tout ne réussit rien, et par suite mène la France à l'abîme, ET LA BRETAGNE AVEC ELLE.

En Grande-Bretagne aussi les députés Gallois ne sont qu'une minorité à la Chambre des Communes; ils n'appartiennent pas non plus au même parti dit «national». Mais ils se sont aperçus de la nécessité de se réunir entre eux, plusieurs fois par an, à Cardiff, pour décider de la politique à suivre afin de défendre, au-dessus des querelles partisanes, les intérêts spécifiquement gallois.

Pourquoi nos élus ne les imiteraient-ils pas, et ne se réuniraient-ils pas, sur le modèle du «Welsh Parliamentary Party», en un «Parti Parlementaire Breton», tenant session à Nantes ou à Rennes? Cela vaudrait mieux que de continuer à délibérer seulement au sein d'un CELIB qui, pour utile qu'il soit, n'en est pas moins aujourd'hui dépassé par les événements. Car chacun s'aperçoit que les réformes qu'il précéderait resteront du domaine des mots et des projets, tant qu'une administration régionale bretonne n'aura pas été investie du pouvoir de les appliquer en se passant de l'avis et de la permission de Paris. Seuls les gestes révolutionnaires de ce genre seront capables de nous rendre nos institutions bretonnes particulières, garantie et sauvegarde de nos libertés.

Y. F.

Le C.E.L.I.B. doit être mis au point

En fait de tentative pour revitaliser la Bretagne, la récente plaquette éditée par les soins du C.E.L.I.B. et ceux de la VI^e région économique est pour les Bretons encore plus «verte» que sa couverture! Cette étude exprime de tels vœux ou de telles observations que le C.E.L.I.B., pourtant appuyé par le parlementaire et les manifestations de Bretagne est soit un organisme qui n'est pas au point, soit une anticécive formule destinée à nous dupes.

L'industrialisation de la Bretagne est — on le sait — une mesure de saint public réclamée dès les années 1880 par le vieux Breiz Aïao, réaffirmée dans Bretagne 38 lors de l'exposition internationale de Paris, ainsi que dans maints travaux de l'Institut Celtique. L'originalité de l'appartenance CELIB depuis 1951 est de s'en tenir à une Bretagne à 4 départements formant un corps à deux bras et deux jambes, dont la tête est décollée du corps, contrairement à l'action des révolutionnaires de 1789 entraînés par le maire de Nantes: Kerougan.

Le CELIB dit avoir pour idée matricielle d'envoyer une émigration démocratique. Or, non seulement il existe des nations, mais leur force de leurs émigrés, mais vingt années de fréquentation de la colonie bretonne des bords de la Seine ne révèlent guère d'émigrés regrettant leur départ... et depuis dix ans déjà pour 100 bretons désertés qui partent de Bretagne, 35 Français de l'intérieur, nés d'un bon portefeuille, s'installent chez nous.

Le caractère colonial de l'exploitation des richesses locales en Bretagne semble être entré dans la page 15 de l'Inventaire du CELIB puisque leur «intérêt» n'apparaît qu'en période de pénurie et de gros besoins, c'est-à-dire pendant les conflits mondiaux. Nous constaterions déjà la position prise par l'ancien Comité des Foyers tenant soigneusement en réserve les placements de fer bretons et acceptant toutes les concessions à Châteaubriant. Au lieu d'écrire page 15 que «la remise en exploitation des ardoisières de la région de Châteaubriant-Gourin ne serait sans doute pas une opération rentable» il est plus juste de mentionner que les sociétés angevines accèdent à la faillite les exploitants locaux pour contrôler et fermer ensuite leurs carrières.

par Yann POUPINOT

Que faut-il exactement penser de cette phrase de la page 17: «les conserveries de poisson connaissent une crise grave, provoquée par la concurrence de l'Afrique du Nord et de l'étranger... alors que les sèches maraîchères et potagères ont été créées par les Amis, Bédiers, Chanceliers, Delors, Baptyquet et autres Bretons faisant passer l'amour de l'argent avant la vie de leurs compatriotes». La page 18 nous apporte la précision effarante qu'il s'agit bien de défendre les privilèges constants des Négobiseurs et autres Ollas et Non les intérêts sacrifiés du pou-

ple puisqu'on peut y lire «Certes des possibilités d'implantation de nouvelles usines traitant les produits du sol existent, mais dans l'ensemble nous pensons que le nécessaire développement de ces industries se fera davantage par l'extension des entreprises existantes que par l'implantation de nouvelles usines. Alors si d'urgence vous cherchez du travail, avec la médiation en tous cas, ne songez pas aux usines d'Armar».

Ainsi tandis qu'un paragraphe propose d'installer une usine traitant le genre (genre) insupportable en cas de pénurie d'information dans la presse, on ne s'efforce de lui que l'oublier sans évergésimement réduire à rien, d'autres paragraphes citent sans s'efforce la non-réalisation d'une fédération à Carhaix, un échec de la mise de plusieurs sous-cellulose à Orléans et Rennes.

Parlant à la page 30 d'usines d'engrais situées à Dou et Landevieux, le planiste du CELIB déclarant qu'il n'y en est pas une dans la Bretagne sud, ex professo la bonne ville de Lorient, et semble oublier la présence des établissements de Sain-Gobain, Delors, Kuhlmann, De Bordenave, Réze, etc., à Nantes Châteaugiron, Bourdelon, Paimbois et Saint-Nazaire, qui couvrent largement la zone non désignée par Delors et Dou.

Ah évidemment on pourrait bien faire des choses en Bretagne avec l'uranium! D'abord retrouver notre urgence confiante après avoir rappelé que l'acte de traitement de la S.M.O. utilise des terres en provenance de Gâtigné (Bretagne) et des produits chimiques fournis par une usine de Paimbois (appartenant à Bretons). Quant à la construction de machines à propulsion atomique envisagée comme pouvant donner du travail aux Armateurs de Bretagne, rappelons que Penhoet s'en occupe à Saint-Nazaire (toujours en Bretagne). C'est que, à force de fustiger, cette Suisse-Lorraine, on en arrive à se demander que la Bretagne qui comptait 3.271.000 habitants en 1911 est devenue un pré-désert... On lit en effet à la page 20 de l'Inventaire qu'elle ne compterait plus aujourd'hui que 2.338.000 âmes!

Mais arrivons à ces citations pour en venir à la Mère d'œuvre, cette page bretonne dorée et oraculaire à moitié présente dont on a évidemment à dire que l'on ne peut venir en Bretagne. La lecture du chapitre IV consacré à l'agriculture qui son gros avantage est d'être «pas chère», «pas difficile», et «bien sage. Il suffit en somme de venir en profiter. Après avoir lu qu'à Paris le S.M.I.G. n'est pas appliqué (je connais moi-même des mines de barillets ou le balancier est affuté à 285 F. l'heure et le travail à 330 F. nous apprenons que l'imprimerie Oberthur avait versé 77 millions de F. de salaires supplémentaires et elle avait été étalée à Paris au lieu d'être installée à Rennes. En Bretagne centrale les capitaines peuvent embaucher des manœuvres à 110 F. et des spécialistes à 285 F. de l'heure. Mais ce

(Suite page 2.)

SOUSCRIVEZ

JEUDI 30 MAI 1957

Journée du Breton

N'attendez pas ce jour, n'attendez pas que quelqu'un aille vous tendre la main pour le breton; dès maintenant versez votre impôt volontaire pour la Bretagne et le breton — le seul de tous les impôts que vous payez qui servira intégralement à la défense de la Bretagne et de sa langue.

Suivant votre désir, écrivez au dos de votre mandat :

POUR LES ÉDITIONS EN BRETON
OU
POUR LA DÉFENSE DE LA BRETAGNE

Votre argent sera utilisé jusqu'au dernier sou pour ce à quoi vous le destinez.

Tous les versements doivent être adressés à :
AR VRO - JEUNE BRETAGNE
BREST, C. C. P. 177135 Rennes

Première liste de souscription

P. L., La Baule	500	J. N., Louargat	1.000
J. P., Casablanca	1.000	L. H., Rom	1.800
L. M., Concarneau	1.000	Y. C., Scaër	500
G. E., Clermont	1.000	M. P., Versailles	1.000
J. M., Languidic	5.000		
H. L., Lorient	400	Total	13.900
P. M., Lorient	1.000		

« JEUNE BRETAGNE » sera ce que vous le ferez

SOUSCRIVEZ

NOTRE SEUL ESPOIR

M. Mollet a, si l'on peut ainsi s'exprimer, du plomb dans l'aile. Seule une épidémie d'abatements lors du dernier scrutin sur la confiance lui a permis de rester en selle. Pour combien de temps? Les réalisations du gouvernement, tout le monde s'en rend compte, sont bien maigres: le déficit français à l'Union Européenne des Paiements s'est élevé à 93 millions de dollars pour le mois de Mars, sur un solde disponible

de 130 millions; 280.000 logements seront mis en chantier en 1957 contre 320.000 en 1956 et les restrictions au crédit vont encore freiner la construction; malgré les manigances gouvernementales pour tenir l'indice des 213 articles, qui sera bientôt d'ailleurs un indice des 230 articles, en dessous de la cote d'alerte, le prix de la vie a terriblement augmenté; ici et là — à Saint-Nazaire par exemple —

(Suite page 3.)

FÉDÉRER N'EST PAS SEPARER. C'EST ÊTRE SANS TOUPEUR S'ACCROCHER AU MYTHE DE LA RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE. C'EST FAIRE PREUVE DE L'IMMORTALITÉ LE PLUS STERILE.

Léopold Senghor, député, ancien Ministre (Assemblée Nationale, 30 Janvier 1957).

COLONIALISME

Je déjeunais dans un restaurant...
 Je déjeunais dans un restaurant...
 Je déjeunais dans un restaurant...

Tout à coup, l'un d'eux, pointant son index sur la table dit : « Ce peuple est le peuple le plus colonisateur du monde... »

« Riez que dans la région parisienne il y a plus d'un million... »
 Ce chiffre est certainement contestable, mais dans le train qui...
 Ce chiffre est certainement contestable, mais dans le train qui...

Les années ont passé, la main-d'œuvre de peine est toujours...
 Les années ont passé, la main-d'œuvre de peine est toujours...

Cette colonisation est plus saine que celle qui s'effectue par le fonctionnaire...

DÉFICIT

Déficit du commerce français avec les pays étrangers.
 1865 - 85 milliards
 1886 - 116 milliards
 1937 - (Prévisions sur la base des premiers mois de l'année) 735 milliards

D'autres l'ont écrit pour nous

La démocratie française...

A l'occasion d'un conseil de révision, M. le sous-préfet fit poser quelques questions simples à 1.500 conscrits de la classe 1937.
 1.500 qui viennent de 11 cantons différents, ruraux ou industriels, et qui ne composent d'ouvriers ou d'étudiants, d'employés ou de manœuvres.

A la question : « Qui dirige la France ? » 50 pour cent ont répondu : « Le président de la République », 30 pour cent : « Le chef du gouvernement », 10 pour cent ont répondu : « Je ne fais pas de politique ».

97 pour cent ont ignoré le nom des députés de leur département.
 A la question : « Qu'est-ce qu'un député ? » 70 pour cent ont répondu : « C'est un mandataire qui fait de la politique ».

Même réponse à 15 pour cent pour les sénateurs, mais 35 pour cent ont répondu que ce qu'est un sénateur.

La Croix, 21-3-37.

Humanisme, voire le missionnarisme, et surtout les actions militaires. Ces dernières formes pourraient être appelées « les compensations » du système européen de colonisation des cent dernières années.

AVANT DE PENSER A LA COLONISATION IL FAUT SAVOIR ASSURER LA MISE EN VALEUR DE SON PROPRE SOL. Avant de penser conquérir pour s'assurer des débouchés, il faut s'assurer que les débouchés n'existent pas chez soi. Présenter conquérir « pour apporter la civilisation » est un facteur de peu de valeur.

Quelle que soit la civilisation dont on se réclame on ne saurait admettre comme conforme au droit le plus élémentaire une assimilation à l'aide des armes. Chaque fois qu'il est question de ces problèmes je me souviens des paroles du fondateur de « L'Humanité », père spirituel du socialisme français. Demandez son opinion sur la politique des diplomates et des financiers, parlant de certaines méthodes utilisées par l'armée, outre que l'on puisse se consoler des pertes françaises en élargissant que le nombre des Marocains couchés sur la terre de leur patrie était sensiblement supérieur aux pertes des « forces de l'ordre », Jaurès écrivait : « C'est la civilisation qui progresse, c'est la douce France qui s'établit... Pour garder, pour occuper ce Maroc sourdement haineux et frémissant, nous dépensons l'argent, le sang et l'honneur de la France... et nous aurons perdu le droit de nous parler et d'adresser au monde Musuliman de nobles paroles de justice et d'espérance humaine... La grande politique de nos grands hommes l'aura voulu ainsi. »

Le recul du temps nous permet maintenant de juger.

GEWTENN

DES SABOTEURS AU PILORI

Comme nous le savons tous, le tourisme constitue une des premières activités économiques de la Bretagne moderne. Chaque année plus de 600.000 personnes viennent se reposer sur nos plages ou admirer nos trésors artistiques et folkloriques. Les hôteliers y trouvent profit, commerçants et garagistes également, ainsi que les paysans qui sont assurés d'écouler sur place leurs légumes.

On pourrait croire, qu'un tel courant, affluant du Pacifique, est canalisé, entretenu, protégé, surveillé comme cela se fait en Suisse, en Hollande ou en Norvège. Il faut nous détromper, hélas ! L'ordre, la netteté, voire l'honnêteté sont des concepts qui semblent répugner à beaucoup de néo-celtistes.

Un de nos amis, désireux d'emmener sa famille en Bretagne pour le prochain été, s'adresse sur nos conseils au syndicat d'initiative d'Erquy pour compléter sa documentation et y retirer un guide. Un syndicat d'initiative est (du moins dans son esprit) un organisme institué par l'Union des hôteliers, des commerçants et des notables de toute bourgeoisie à prétention touristique, doté d'un budget afin de correspondre avec les éventuels clients. En Forêt-Noire ou dans le Tyrol c'est somme cela... et j'avoue ne m'être précédemment jamais servi des S.L. Bretons.

O surprise, la mienne et celle du camarade... dans sa réponse le syndicat d'Erquy fait savoir qu'un joli dépliant illustré sera envoyé contre la somme de 30 F. et qu'en peu même obtenir un plan du pays pour 60 F... et sans louper aucune, nous avons pu déchiffrer sur le papier à en tête cet avis significatif : Prière joindre timbre pour réponse. Heureusement qu'aucune frontière ne nous séparait du Parisien, sans quoi nous étions bon pour un coupon réponse international ! Si jamais ce syndicat d'initiative (qui semble en effet n'être pas imiter certaines Excellences, nul doute que les subventions de l'Antique Régional ne soient assurées d'être dures et déjà dotées de « spécialistes » en matière de défense et d'exploitation de quelques intérêts bretons. Le président du conseil général et le sénateur du cru sont-ils au courant d'une telle mise en valeur du Penthèvre ?

En attendant, nous sommes, au nom de la Bretagne de demain que nous représentons, bien décidés à assurer « gratuitement » de la publicité à ce syndicat d'initiatives en le citant au pilori afin que ce modèle dans le genre anti-commercial et anti-breton n'incite pas trop de ses collègues à l'imiter entre Cancale et Pornic !

Y. P.

LA BRETAGNE RÉELLE

4 cahiers : 1.000 F. « Jeunes » ; demi-tarif. 62 numéros parus à Mai 1937. Numéro spécimen gratuit sur demande. C.C.P. « La Bretagne Réelle » B.P. 122 Rennes 754-82

LE MOUVEMENT BRETON, par M. Marchal	Epuisé
NOTRE NATIONALISME, par Mic	Epuisé
GALERIE BRETONNE, par Jean Le Bonelais	Epuisé
POINT DE VUE GALLO, par Jacques Gallo	150 F
OPINIONS (Anciens & Jeunes), les 4 broch. ci-dessus	1.000 F
YANN VARI PIERROT, par Ivor	100 F
QUELQUES POINTS D'HISTOIRE, par N. Héafl	200 F
FÉDÉRALISME INTERNE & EXTERNE, par R. Tugdual	250 F
POUR UN SOCIALISME BRETON, par R. Clémence	150 F
LETTRES INÉDITES, de Taidir	250 F
DISCOURS DE L'ABBE MAURY, sur le Traité d'Union	300 F
DES CONDITIONNELLES NEO-CELTIQUES, par Y. P. Sylvester	100 F
LE POINT DE VUE MORAL ET RELIGIEUX DES CELTES (Mamm'Goz)	250 F
LES CELTES DE FRANCE ET DE GAULE, par Mamm'Goz	500 F

... fait l'unanimité

« C'est une révolution qui est demandée... La révolution française a fait monter les Girondins sur l'échafaud ; ce sont les Jacobins qui triomphent et avec eux la République « une et indivisible... Cherchons donc la formule fédérale très libérale et souhaitons qu'elle soit appliquée non seulement en Afrique, mais également en France pour réduire ce monstre qu'est Paris. »

Réforme - 23 Mars 1937.

Mossis ou Bretons

Par la force des choses, le Parlement est appelé à rendre vie à ce qui reste de l'Union Française. Pour rattraper le retard, il met les bouchées doubles et va si vite qu'il met la charrie avant les bœufs.

Les décrets d'application de la loi-nadre tels que les a remis la Commission des Territoires d'Outre-mer, sont en effet, entachés

de nullité parce que contraires à la Constitution.

Pour les rendre valables, il faut d'abord réformer de titre VIII de la Constitution dont M. Coste-Floret a présenté le projet à ses collègues.

L'Union Française s'établira alors sur la base d'un usage fédéralisme, tellement lâche d'ailleurs que chaque territoire d'outre-mer pourra avoir son gouvernement particulier et autonome. Pour éviter de ruiner au fait de la mosaïque des tout petits carreaux.

Et si cet esprit l'emporte sans compensation, dans cette Fédération française où le pouvoir central n'aura droit de regard sur l'outre-mer que par le petit bout de la lanterne, ceux qui seront les plus opprimés seront les Français de France.

Car paradoxalement, on accordera à l'outre-mer de s'affranchir de la tutelle parisienne, cette tutelle concentrationnaire qui pèse depuis 1789 et Napoléon, sur l'ensemble de la vie nationale française.

Les anciennes provinces dépendant arbitrairement de Paris, sont esclaves de la capitale qui régente tout, depuis la salle des professeurs jusqu'à l'enseignement des ordres.

Et ce qui sera accordé aux ressortissants de l'Empire par les Mossis, il n'est pas de raison qu'on le refuse aux Bretons, aux Provençaux, ou aux Alsaciens qui voudraient régler

au sein de gouvernements provinciaux, sans l'avis de Paris, leurs affaires communales, départementales ou régionales.

Le changement de structure de nos institutions correspond d'ailleurs avec la nécessité de l'expansion régionale. Et si paradoxalement nous en soulignons les conséquences extrêmes, il n'est pas dit, que cette voie ne soit finalement la meilleure et la plus raisonnable.

Jean BOUCARD.

« L'Antenne » du 1-1-37.

Le saviez-vous ?

En 1935, chaque citoyen français a dépensé 1520 francs pour ses députés. Les chiffres correspondants sont de :
 1200 F. pour les Belges,
 880 F. pour les Américains,
 670 F. pour les Italiens,
 440 F. pour les Britanniques,
 360 F. pour les Suédois,
 210 F. pour les Hollandais.
 Il est évident qu'il y a quelque chose à changer.

Le C.E.L.I.B.

(Suite de la troisième page)

n'est pas tout : l'industriel qui a pu apprécier la vaillance bretonne au front ou dans la résistance doit également savoir (p. 35) qu'en Bretagne « les grèves sont à peu près inconnues dans les petites villes où les salaires sont pourtant plus faibles qu'ailleurs, mais où les ouvriers sont trop peu nombreux et insuffisamment organisés pour lancer des mouvements revendicatifs. Y aurait-il de la part du C.E.L.I.B. la reconnaissance implicite de l'exploitation automatique des salariés par le patronat comme l'ensemble de l'Etat-Maître l'a si bien prouvé en 1935 ?

Néanmoins allez-y messieurs : pour faire de l'argent, pas besoin de conserver l'Algérie. Le C.E.L.I.B. vous fait remarquer page 37 que « les centres où la CGT détient la majorité absolue sont peu nombreux. Le C.P.T.C. exerce partout une très grande influence. Dans les petites villes où la fonction commerciale domine, la municipalité est presque toujours composée d'indépendants ; dans les villes plus importantes à fonctions complexes, la composition de la municipalité résulte souvent d'une entente MRP-SFIO, généralement à direction MRP. Le Parti Communiste a perdu les maires qui détenaient auparavant, comme celle de Douarnenez... Je suis effrayé de ce breton pour ajouter, sur un air connu : Bretagne ha dogan atan.

Ainsi Bretons on nous promet du neuf, on réfléchit à notre place afin d'améliorer notre sort. Toutefois nous sommes priés de ne pas trop nous exciter sur « le plan » et les possibilités de demain. On rappelle à MM. les candidats capitalistes touchant sur la Bretagne pour s'y installer que « la création d'une usine employant 1000 à 2000 ouvriers poserait de nombreux problèmes dans une très petite ville dont la structure serait de ce fait totalement bouleversée... Révoons dans nos fermes ou dans nos bureaux à Magntogorsk ou à Oak-Bridge, mais souvenons-nous qu'en Bretagne il y a Néant (Morbihan) et Plurien (Côtes-du-Nord) communes autrement symboliques sans doute ! Il ne faut pas retenir tous les Bretons et modifier l'aspect du pays. Ce serait sans doute faire du mal aux indépendants MRP-SFIO ou autres politiciards « nationaux » qui viennent de découvrir il y a un lustre qu'il existait un problème breton et qui s'en emparent aujourd'hui. La Mémorandum en place doit être conservée, ainsi que tous les avantages acquis précédemment pour le plus grand bien sans doute de quelques intérêts. Dits Bretons qui commencent à s'organiser.

Mort de RONAN DE KERMENE

Le Dimanche 24 Mars s'est éteint à Hautcombte la R.P. Joseph Duclauxich connu dans le Mouvement breton sous le nom de Ronan de Kermene.

En 1911 il fut, avec Camille le Mercier d'Erme, le fondateur du premier Parti Nationaliste Breton et du journal « Breiz Dishual ». Ce fut lui qui pour la première fois fut candidat à des élections sénatoriales sous l'étiquette « Nationaliste breton » c'était à Saint-Brieuc en 1911.

Dans notre prochain numéro la vie et l'œuvre de Ronan de Kermene seront présentés à nos lecteurs par l'un de ses jeunes compatriotes et amis, comme lui originaire de Launay.

COMMERCANTS... INDUSTRIELS

Soutenez-nous en vous servant de notre journal pour votre publicité. Nos lecteurs tiendront compte de vos annonces et nos amis seront les leurs.
 Soyez un mailon nouveau à « La chaîne de nos amis ». Tarif de notre publicité : 90 F. le cm² ou 45 F. la ligne. Courtier en publicité recherché ; s'adresser au journal.

AVEZ-VOUS SIGNÉ LE PROJET D'ORGANISATION DE LA BRETAGNE ? l'avenir économique et culturel du pays en dépend

UN STATUT FÉDÉRAL

Le « Télégramme », qui n'en manque pas une, nous faisait récemment savoir avec délectation que le Président d'une association bretonne, que nous préférons ne pas nommer condamnait « formellement et sans appel toute forme de séparatisme et d'autonomie régionale ».

Je n'ai pas fait appel, devant le dit président ou devant qui que ce soit d'autre, des droits imprescriptibles de la nation bretonne. Ces droits-là ce meqent bien de tous les petits personnages qui veulent faire carrière, de tous les notables, baragans et autres caïds qui, pour quelque prébende, sont toujours prêts à les renier. Ces droits-là sont inscrits en lettres de sang dans la terre bretonne et sur le grand livre de l'histoire et ils ne s'éteindront que le jour — encore lointain, n'en déplaise — où le dernier Breton aura rendu le dernier soupir.

Quoi que l'on fasse et quoi que l'on dise, le jour approche où les droits naturels de la Bretagne seront reconnus, c'est-à-dire le droit d'avoir sa propre administration. Que le statut politique qui mettra ces droits en œuvre s'inspire d'au-

tonomisme ou de fédéralisme, ce n'est pas moi qui le décide. Je sais simplement qu'un jour le peuple breton sera maître de ses destinées. Ou alors il n'y aura plus de peuple breton ni de Bretagne.

L'évolution du monde est irrésistible et irrévocable. Les deux géants de l'époque moderne, les USA et l'URSS, ont un statut fédéraliste. La Yougoslavie est un état fédéral. Les Grands-Bretagnes ont donné des parlements régionaux au Pays de Galles et à l'Ecosse. L'Italie a donné ses parlements autonomes à la Sicile, à la Sardaigne et au Tyrol. L'Irlande est libre

et les deux Irlandais sont libres d'arborer leur drapeau. Le ridicule moderne conduit tout droit aux problèmes des colonies. Ce qui d'ailleurs s'écrit sans l'abolition mais ne fait que la précipiter.

Allons, un peu de logique et de courage : le peuple breton, qui tous les jours crée un peu plus — 22.000 emigrants par an, toujours non rapatriés... — nous attend tout.

Pour la liberté, la vérité et la justice, c'est-à-dire pour un statut fédéral.

P. L.

NOUS PAYONS TOUTES les NOTES

Ces dernières années le gouvernement français a dépensé quelques milliards (sans doute ceux que nous attendons) pour le développement de la Guyane, pays qui compte moins de 50.000 habitants.

Voici le détail de ces dépenses, détail qui sera sans doute fort instructif pour nos lecteurs :

Aménagement du port, ensable et déjà inutilisable	1000 millions
Plote de forêt, absolument inutile	500 millions
Insitut Pasteur, inutilisé parce que trop grand	300 millions
Sociétés d'Etat, déficitaires	300 millions

soit au total près de 2000 millions, ce qui correspond, à l'échelle de la Bretagne, à des investissements de l'ordre de 180 MILLIARDS.

Au moment où la Bretagne végète, faute de crédits, cela est un scandale. Très bientôt nous en reparlerons en ajoutant tous les détails nécessaires.

Le Secrétaire d'Etat au budget a fait connaître le détail des crédits destinés à l'aménagement des grandes régions agricoles.

Le total des crédits et prêts est de 19,6 Milliards; pour le Bas-Rhône et le Languedoc seuls ce total est de 5,6 Milliards, soit plus de la moitié.

Nous aimerions savoir ce qu'il reste pour la Bretagne, éternel parent pauvre, et rappelons-nous bien que lorsqu'il s'agit de refuser à notre pays des crédits d'industrialisation il est répondu que la Bretagne est un pays à vocation agricole...

IL Y AURA TOUJOURS D'EXCELLENTE SAISON.

Il est extrêmement instructif de mettre en parallèle avec ces crédits quelques pourcentages des productions bretonnes par rapport à l'ensemble de la production française; ces pourcentages sont d'autant plus choquants qu'il s'agit de moyennes quinquennales officielles.

A remarquer tout d'abord que la superficie de la Bretagne ne représente que 4,40 % de la superficie française. Chevaux: 14,16 %. Bovins: 12,60 %. Porcs: 16,97 %. Pommes de consommation: 15,20 %. Pommes de terre de semence: de 75 à 90 % selon les catégories. Bif: 4,80 %. Sarrazin: 13,20 %. Choux-fleurs: 30, 25 %. Lait: 11,70 %.

ÉLECTRIFICATION DU RÉSEAU FERROVIAIRE



Une tache blanche saute aux yeux. LA BRETAGNE, et cette tache blanche, nous la retrouvons chaque fois qu'il s'agit d'un plan d'équipement.

Ce n'est pourtant pas la direction d'AR VRO, qui a dessiné cette carte pour les ingénieurs de la SNCF.

Pèlerinage à Scrignac

Le Lundi de Pâques, aux environs de 15 h, des groupes de pèlerins se sont dirigés vers Koad-kée pour honorer la mémoire de Y. V. Perrot.

Tous les chemins d'accès à la chapelle étaient gardés et interdits par des policiers casqués et armés, sous les ordres d'un Commandant de gendarmerie, qui a jugé bon de déclarer qu'il venait directement d'Algérie pour accomplir cette besogne.

Dans ces conditions la cérémonie prévue n'a pu avoir lieu. Il est triste de constater que nous en sommes là : cela, hélas, nous rajeunt de quinze ans.

LE SCANDALE DE L'URANIUM

UN NOUVEAU GISEMENT EST DÉCOUVERT PRÈS DE MONCONTOUR

Après les découvertes des gisements uranifères dans les régions de Lannion (Béhan), de la vallée du Léguer à Grammech, en Plouezec) et de la vallée du Gézindy (Rosmeur, en Plouezec), gisements étant soit au stade d'exploitation ou sur le point de l'être par des compagnies diverses, voilà qu'une nouvelle découverte très importante vient d'être faite.

Un nouveau gisement d'uranium vient en effet d'être découvert, cette fois dans la région de Moncontour, non loin des fermes de Ploas-d'en-Haut, situées sur la route de Trébréat-Cullin. Les prospecteurs travaillant sur ce point indiquent que les appareils géophysiques ont permis de découvrir 10.000 tonnes d'uranium, ce qui est, parait-il, plus qu'encourageant.

Des échantillons prélevés au surface indiquent un gisement de pebblegrade, ce qui est, pour les initiés, la certitude de se trouver en présence d'un minerai à très forte teneur.

(Le Télégramme.)

Le gisement est découvert près de Moncontour.

UNE USINE DE TRAITEMENT VA ÊTRE CONSTRUITE A NARBONNE

Le commissariat à l'énergie atomique a décidé au cours de l'été dernier de construire d'une usine de traitement de minerai d'uranium. Cette usine sera créée dans les environs de Narbonne, dans le site de Malvey, qui servira des usines de traitement de soufre. Une société à capitaux français et américains a été créée spécialement pour l'exploitation de cette usine, dont la construction ne sera guère achevée avant 1968. On sait qu'une usine, dont la capacité sera portée l'année prochaine à 300 tonnes, existe déjà au Bouchet le minerai d'uranium français.

(Le Monde.)

Tous les Français cultivés savent qu'il n'y a guère d'industrie en Bretagne. FAUTE D'Y TROUVER DES MATIÈRES PREMIÈRES — du moins d'est ce qu'on nous dit — nous faisons croire les « officiels ». Comme nous commençons à développer nos intérêts que notre pays soit capable de réserves très importantes de matières premières, exploitables sans restriction, nous nous proposons de créer une industrie ATOMIQUE.

Très bien, mais depuis que l'on trouve des matières premières en Bretagne, cela ne suffit plus. On constate qu'en vertu d'un phénomène d'attraction assez curieux, l'uranium, après avoir servi quelques années dans le nucléaire civil devient préféré pour le militaire et sera traité au Sud de la Loire.

Déjà, nous devons nous rendre compte que C'EST LA MAIN D'ŒUVRE QUI NOUS MANQUE.

(Le Monde.)

Encore un Jacobin

A propos de la réforme constitutionnelle, le rapporteur, M. Paul Coste-Floret (M.R.P.), préconise un changement profond et efficace du régime parlementaire qui doit être recherché dans une triple direction : réforme de l'Etat, réforme de l'Union française, réforme de la procédure de révision.

IL REPOUSSE LE RÉGIME PRÉSIDENTIEL ET LE FÉDÉRALISME.

Croix du Dimanche, 7-4-57.

NOTRE SEUL ESPOIR

(Suite de la première page)

des grèves témoignent du mécontentement ouvrier. Il faudrait faire des économies, crie M. Ramadier sur tous les tons, mais en Algérie M. Lacoste en est toujours, et en sera longtemps, à son dernier quart d'heure. On va donc augmenter les impôts. La fin de la crise n'est pas pour demain.

Pour la Bretagne, la situation est encore plus grave. L'industrialisation du pays, mais en n'en parle plus. Il faudrait des milliards à la guerre les engouffrer. Nos usines, nous pouvons les attendre, et longtemps encore. Nos villes surpeuplées le resteront longtemps. Nos fermes attendront longtemps l'eau et la porcherie modèle. Nos chemins d'accès resteront longtemps, au fond de nos campagnes, de véritables bourbiers. Et longtemps encore, la jeunesse n'aura d'autre choix que l'engagement dans l'armée ou une place de manoeuvre chez Renault.

Et rien ne changera tant qu'un statut spécial ne rendra pas les Bretons maîtres de leurs propres affaires. Tant que nous ne disposerons pas de nos impôts, tant que nous ne déciderons pas de l'utilisation de notre argent, il y aura toujours quelque chose de plus pressé à faire que d'ouvrir une usine à Loudéac ou moderniser un port de la côte Nord. La politique des partis français ne nous apportera rien : nous avons eu des ministres bretons au gouvernement, nous avons eu un président du conseil breton, nous avons des douzaines de députés appartenant aux partis de la majorité. Nous avons un CELIB. Et nous attendons toujours les mesures qui pourraient arrêter l'émigration et, avec elle, arrêter la disparition de la Bretagne. Nous attendons toujours qu'on nous rende, pour créer des usines, une toute petite partie de l'argent que nous avons versé aux caisses de l'Etat. Mais l'Etat, lui, quand il oublie la guerre c'est pour penser à l'autoroute Paris-Lyon-Marseille ou au tunnel sous le Mont-Blanc.

La situation économique de la Bretagne restera chaotique aussi longtemps que le statut politique français n'aura pas été revu. Seule la prise en charge par les Bretons des affaires intérieures bretonnes permettra à notre pays de se no-

L'U. F. C. E. et la défense des Ethnies

Les Wallons (Belges de langue française) demandent pour la Belgique la décentralisation et l'application d'un véritable statut fédéral avec création de conseils économiques, sociaux et culturels propres à la Wallonie.

Les Bretons demandent la réforme des institutions françaises, réforme se caractérisant par de larges mesures de décentralisation et la sauvegarde des intérêts économiques, sociaux et culturels propres à la Bretagne.

La Wallonie et la Bretagne sont membres de l'Union Fédéraliste des Régions et Communautés Ethniques Européennes. Adhère à l'UFCE et lisez son bulletin « Europa Ethnica ».

Ecrire à UFCE, Bolighed, Rungsted Kyst, Danemark, ou à « Jeune Bretagne » qui transmettra.

Ce numéro de « Jeune Bretagne » parviendra à nos lecteurs avec trois ou quatre jours de retard; nous nous en excusons. Ce retard est dû, tant aux irrégularités du courrier dans le courant du mois d'Avril qu'à la proximité des fêtes de Pâques.

denier et à notre peuple de connaître le bien-être auquel ses qualités et son travail lui donnent droit.

P. LEMERCIER

Jacq PRIEL
AMAN HAG AHONT
 TROISIÈME PARTIE DE « VA ZAMMIG BUHEL » - 292 pages
 Sur Revues numérotées 1.500 fr. (France)
 Sur Affix numérotées 1.200 fr.
 Ordinaire 850 fr.
 P. BODENAN, 3, Chemin des Paties, Equi-sérial - QUIMPER
 C.C.P. 213-23 RENNES AL LIAMM

QU'ILS CRÈVENT LES PAYSANS BRETONS

(Journal officiel, page 855, 28 Mars 1957)

M. Le Bot (Sénateur du Finistère). Un exemple récent illustre ce que disait à ce propos M. le Président de notre Commission de l'Agriculture. Je vais parler de la mévente actuelle du chou-fleur breton. Comment expliquez-vous, M.

le Secrétaire d'Etat, qu'une tête de chou-fleur vendue à Roscoff par le cultivateur au prix de 3 francs soit cotée 60 ou 80 francs sur le marché parisien ?

M. André Duin, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture. Je ne me fâche pas; cela ne me regarde pas d'ailleurs ?

M. le Bot. Cette question intéressante principalement votre collègue du commerce, le fabricant, vous êtes pourtant chargé de défendre les intérêts de nos cultivateurs et le circuit devrait être un peu simplifié.

M. le Secrétaire d'Etat. Ce n'est pas mon affaire.

Ces réponses, d'un caractère inconvenable, se passent de commentaire, et il s'agit là d'un exemple entre tous. Vous espérez que de tels faits équivalent entre les paysans cultivateurs bretons et leur dévouement, qu'ils n'ont eu de cesse que de nous servir par une administration défectueuse.

AVIS à nos correspondants

Des raisons techniques nous empêchent d'insérer les lettres qui nous parviennent après le 15 de chaque mois; nous tâcherons de les faire paraître dans les prochains numéros de notre revue. Nous nous excusons de ce retard et nous vous remercions de votre compréhension.

« Jeune Bretagne » cherche des dépositaires dans les principales villes, des vendeurs à la criée, et correspondants pour les ventes et dépôts; écrire au journal.

ENFIN DU NOUVEAU

Nos côtes extrêmement décharnées mettent à la disposition du pays une quantité considérable d'algues.

L'exploitation de l'algue alginate, que des algues en vue de la fabrication des alginate a permis l'installation d'une industrie nouvelle, représentant plus d'un milliard de francs de chiffre d'affaires par an, un débouché intéressant pour la main-d'œuvre. Les travaux de l'Institut de recherche sur les algues ont permis de développer les ventes par la recherche de nouvelles applications.

Les algues séchées dans les centres de récolte sont ensuite traitées dans de petites usines, installées en des endroits jusque là non industrialisés. Notre industrie de l'alginate qui il y a dix ans, était encore faible, fournit actuellement plus de 25 % de la production mondiale.

Enfin une réalisation dans le cadre du plan d'industrialisation de la Bretagne ? Hélas non : il s'agit de l'Ecosse.

J. B.

ERWAN AR MOAL (Dir na dor)

Journaliste et Ecrivain

1874 - 1957

Aet eo Erwan ar Moal da anaon d'an oad a 83 Moaz. E dibena e vadez a oa deut da vevañ kouls ha doll, ne pleve ket mui ha pouz brua en dec'ha e vale. Halc'ha gwas ur varzhonag frumus en deus laket ekri-tañ gant e vevrez e 1953. Embannet eo bet e Niv. 5 Al Liamm e 1955.

Parmi les membres les plus actifs de la Renaissance Bretonne entre 1900 et 1940 nous devons ranger Yves Le Moal qui s'est éteint à Coadout le 15 Février dernier.

AN HINI GOZH

gant DIR NA DOR

Meur a wech he gweils o tremen 'n toull ma dor,
Met hiskoc'h digazin n'he doa klasket digor,

Gwrac'h kastil, dreuk-wisket, daoubleget war he bazh,
'Vil, barvez seblant, ne oan ket daze c'hoazh.

Met hirie war ma skaoñ eo drut da arezan,
Hon daou, gic mignoned, ni a vevo bremañ;

— « L'ha amserioù gwechall lar et kenavo;
Goude ar pezh zo bet, gwelomp ar pezh a vo ».

Te a zouge bepred daoulagad 'barzh da benn,
Met gwelet na ri ken, rak korzhni a zifenn;

Da maou d'ead a 'viri, met korzhet na ri ket,
Met gant bazh ar gozhni, pe gant div, mar bez ret.

Da stakourna a bep tu frank digor vo bepred,
Met o sin 'vo touellus, aet e-biou ar c'hleved.

Echu dit, ma den, da vont e-mesk an dud,
Hak pa gell ar c'hleved, an den 'vo kouls ha mut.

Evelde, diouzha pep tra distag ha disparit,
Te a vevo 'n ez ker evel 'n ur peniti,

Betek an deiz da vont, m'en em gaoz souden
An hini a dorro evit mad da bianedenn.

ETUDES

Yves Le Moal est né à Coadout près de Gulgamp en 1874, à Kermabrou, un village perdu dans la campagne. Il fut envoyé au collège Notre-Dame de Gulgamp où il fit de bonnes études avant d'entrer au Grand Séminaire de Saint-Brieuc. Tout semblait l'orienter vers le sacerdoce, mais une trop grande défiance envers lui-même et un excès d'humilité, vertu rare, l'en éloignèrent. Il resta donc dans le monde où plutôt dans la solitude de Kermabrou. A l'encontre de beaucoup de jeunes clercs qui se trouvaient déshonorés de reprendre le manche de la charrue qu'ils avaient abandonné Le Moal n'hésita pas à re-devenir un terrien.

De son séjour au Séminaire il conserva le goût de la méditation et de l'étude et bientôt il fit retentir la Bretagne de sa devise. Evit Doue hag ar Vro, cri qui rejoindra celui de Feiz ha Breiz qui retentissait au même moment du fond du Léon. C'est qu'en effet Yves Le Moal, tout en poursuivant les études classiques et philosophiques, s'était donné avec ardeur à l'étude de sa langue maternelle.

JOURNALISME

Création de « Kroaz ar Vretoned »

A St Brieuc Yves Le Moal avait été mis en relations avec François Vallée (1898) dans les bureaux de la Croix des Côtes-du-Nord qui éditaient chaque semaine un article en breton.

— « Savez-vous écrire en breton ? » lui avait demandé Vallée, qui ne tarda pas à comprendre quel collaborateur il avait trouvé en Dir na Dor. Il était lancé dans le journalisme. Un article par semaine c'était peu. Yves Le Moal obtint en 1900 une page supplémentaire entièrement en breton. Le journal se vendit très bien et le Clergé du Trégor conquis, s'employa de son mieux à le diffuser.

Trois ans plus tard, en 1903, on pouvait compter un nombre suffisant de lecteurs pour lancer un journal entièrement rédigé en breton, ce fut Kroaz ar Vretoned.

ŒUVRE LITTÉRAIRE

Le journalisme et le travail de la terre ne suffisait pas à Dir na Dor pour absorber son activité. Dans ses moments de liberté il parcourait le pays, recueillait des chansons populaires ainsi que des contes du terroir. Une série de contes publiés sous le titre « Pipi Gonto » mit en valeur la langue savoureuse du Trégor ainsi que le talent d'écrivain de Yves Le Moal.

Anatole Le Bras frappé par la distinction et le talent de Dir na Dor aurait voulu lui faciliter l'accès aux Etudes Supérieures, pour faire de lui un professeur d'Université. Yves Le Moal ne se laissa pas entraîner par la perspective d'un brillant avenir. Il était trop indépendant pour s'enchaîner au char de l'Etat, trop modeste aussi. Il ne voulait pas s'engager dans une voie où il aurait perdu tout contact avec le peuple breton.

Entre 1900 et 1948 il a écrit 27 pièces de théâtre, qui sont sans grande prétention littéraire, mais qui furent jouées avec un grand succès dans les patronages. Il a aussi écrit de nombreuses poésies dont les dernières furent publiées en 1955 dans la revue Al Liamm (n° 22).

YVES LE MOAL

Président du Bleun-Brug

Vers 1903 Yves Le Moal entre en relations avec l'abbé Perrot. Une amitié que les divergences de vue ne réussirent pas à étouffer fut scellée sous le drapeau de la Bretagne. C'était Dir na Dor qui au premier Congrès du Bleun-Brug en 1905 portait le drapeau herminé.

Avec la guerre 14-18, Kroaz ar Vretoned disparaît. Erwan ar Moal est mobilisé parmi les « Récupérés » et est envoyé au front sans avoir jamais manié un fusil.

La guerre finie il revint à Coadout. Son frère avait été tué en 1914 laissant une femme et des enfants. Yves Le Moal prend au foyer la place du disparu. Il a 45 ans. Il épouse sa belle-sœur et travaille pour élever les enfants de son frère. Il reprend ses activités bretonnes mais n'a plus de journal à sa disposition. En 1924 lorsque le Dr Dujardin donne sa démission de président du Bleun-Brug il prend sa succession sur la demande de l'abbé Perrot.

RETOUR AU JOURNALISME : BREIZ

En 1927, Erwan ar Moal sollicita par la perspective de pouvoir créer dans le Trégor un hebdomadaire en langue bretonne quitta la présidence du Bleun-Brug. C'est alors qu'il fonda Breiz grâce à la générosité de MM. Even et Niard. Yves Le Moal en assura la direction et la rédaction. Pendant treize ans, jusqu'en 1940, il fournit un labeur éreçant pour faire paraître Breiz régulièrement.

Retiré de la vie politique après 1940, Dir na Dor ne cessa de penser breton et d'écrire. A la fin de sa vie il avait entrepris une œuvre qu'il ne put achever : une vie de Saint Yves.

Au cours d'une réunion organisée par le Gorsez, il aura eu quelques mois avant de mourir, la grande joie de voir rassemblés autour de lui, à Bourbriac, ses amis, jeunes et vieux, venus des 4 coins de la Bretagne, lui rendre hommage et lui redire leur affection.

H. P.

Les publications qui parlent de « JEUNE BRETAGNE »

Cahiers d'Action Littéraire

Rédigé par les Jeunes Littéraires de Bretagne. Mensuel en français. Ce bulletin est envoyé aux membres de l'association. Cotisation : 500 F. à Y.L.E. 45, rue Saint Flovide, PARIS 6.

Congbail

Cours d'initiation au droit celtique. Ces cours ronéotypés sont envoyés sur simple demande adressée à Monsieur Guleysse, 19, boulevard de Port-Royal, PARIS 13.

François II

Bulletin de liaison de la section Sans des Jeunes étudiants bretonnes. S'adresser à JEB SANA, Fondation Jacques Arnaud, ROUFFEMONT, Seine et Oise.

En had

Revue littéraire morbihannaise entièrement en breton (dialecte du pays de Vannes). Trimestriel. S'adresser au directeur de la revue : Sten Kultima, 5, rue du Dressen, AURAY. Ccp. 881.83 Rennes.

Al liamm

Revue littéraire bimestrielle, entièrement en breton. Le numéro 60 de Al Liamm est particulièrement important et comprend 148 pages. La première partie de la revue est consacrée aux œuvres de Jakez Riou. Pour les abonnements s'adresser à P. Le Bihan, 6, domaine des Hocquettes, SUERENNES, Seine. Ccp. 5349.06 Paris. Pour la vente au numéro et les divers éditions : P. Bodéan, 5, chemin des Potiers, Ergué-Armel. Ccp. 218.23 Rennes.

New cornwall

Bulletin pour la défense des intérêts de la Cornouaille britannique, édité par Richard et Ann Jenhin, deux fidèles amis de la Bretagne. Ce bulletin est principalement rédigé en anglais. Les abon-

nements (300 F par an) doivent être versés au compte de AR VRO.

Skol

Revue spécialisée en breton, s'adressant à tous, mais tout particulièrement aux enseignants. Nous recommandons à nos lecteurs de se procurer, pour leur plus grand plaisir, les deux derniers numéros, intitulés « 300 divinadell » et « Rimadellioù hag unanomoù ». A. Le Calvez, directeur Skol Sant Erwan, PLOUEZEC. Ccp. 862.88 Rennes.

Ar soner

Revue du folklore vivant de Bretagne, organe de B.A.S. Le centième numéro de Ar Soner est d'une importance exceptionnelle. Nous souhaitons qu'il soit fait un tirage à part de l'épître intitulée « De la Bretagne à la France et à l'Europe » et nous conseillons à tous de lire cette reproduction des conférences de Yann Fouéré à Rennes, Paris et Quimper. Abonnement annuel 500 F. à P. Monjarret, 34, rue Carnot, Lorient. Ccp. 1436.16 Nantes.

An tribann

Bulletin des Druides, Bardes et Contes de Bretagne. Le gérant de ce bulletin est le barde Eostig Sarchap. Pour tous renseignements, écrire à Goysead, 70, avenue du Plessis-Tison, NANTES. Ccp.1907. 81 Nantes.

War-raok

Bulletin bimestriel d'éducation et d'information édité par « Loire et Vilaine ». Les abonnements (150 F par an) doivent être adressés à : Union des groupes celtiques, ccp. 1601.36 Nantes.

L'Amicale « LOIRE ET VILAINE », qui groupe les cercles celtiques de Baillie, Guérande, Le Croisic, La Baule, Bats, Le Pouliguen et St-Nazaire, organise au CROISIC le 19 MAI 1957, un Evodod, grande manifestation folklorique et culturelle bretonne. Evrite à O. Capron, 35, boulevard Gambetta, Saint-Nazaire.



DIR NA DOR et sa femme devant leur maison de Kermabrou.

DIVIZOU de ERWAN AR MOAL ou ESSAIS SUR LA QUESTION BRETONNE

— Y-a-t-il un intérêt véritable à conserver la langue et les traditions bretonnes qui sont le fruit du génie breton et le patrimoine de notre race ?

Oui, car :

1° — Chaque race a le droit de conserver et de développer son originalité propre, sans subir en cette matière d'autres entraves que celles qu'impose la justice.

2° — La disparition des groupes ethniques devenus ou aptes à devenir des fermentes de civilisation est un séquo pour l'humanité.

— Pourquoi donc vous dites-vous nationalistes ?

1° — Parce que primitivement la Bretagne avant d'être attachée à la France fut une nation indépendante et qu'elle a conservé très attentivement tous les éléments constitutifs de sa personnalité.

2° — Parce que, dans notre situation actuelle, déprimés sous le fait humiliant de la centralisation, nous ne pouvons être soulevés que par le stimulant actif et puissant du nationalisme.

3° — Parce que ce n'est qu'en revenant à la Bretagne-Nation que nous ramontons jusqu'à nos origines, à la source intégrale de nos droits et remettons en pleine lumière le plus essentiel et le plus méconnu de tous, le droit d'usage de notre langue nationale et d'en assurer la pleine connaissance à nos enfants.

4° — Parce que au surplus, la nationalité est pour nous un titre de noblesse que nous ne pouvons laisser tomber dans l'oubli. (Cf. Feiz ha Breiz Janvier 1924, etc...)

Le Gérant : P. LEMOINE

C. P. P. P. N° 33.363 du 5-2-57

The welsh nation

Y draig goch

Ces journaux mensuels, en anglais et en gallois, traitent des problèmes politiques et culturels du Pays de Galles.

Pour les abonnements (300 F par an) nos lecteurs peuvent s'adresser directement à AR VRO.

La guerre nous coûte 1.500 millions par jour, et combien de vies bretonnes ! Un statut fédéraliste nous aurait évité tout cela.

Y avez-vous pensé ?